

Ivry-sur-Seine, 26 janvier 2011

LETTRE OUVERTE

À **Hélène CLAVE**
DRH BLUeLINK

Objet : votre demande de licenciement à l'encontre de Mohamed SOUIR, délégué SUD Aérien

Madame,

Dans le cadre de l'enquête menée par l'inspecteur du travail sur votre demande de licenciement à l'encontre de Monsieur SOUIR, vous avez communiqué de très nombreux témoignages de salariés de votre entreprise en défaveur de notre délégué.

L'inspecteur du travail a organisé une confrontation entre les témoins, Monsieur SOUIR et moi-même en sa présence le 31 janvier prochain.

Selon nos informations, il s'avère que nombre des témoignages individuels que vous avez fournis à l'inspecteur du travail seraient montés de toutes pièces pour accréditer votre thèse.

En agissant de la sorte, vous faites prendre des risques graves à ces salariés car leur témoignage est porté devant l'inspecteur du travail, représentant du Ministère du travail et garant de la loi et tout faux témoignage serait dénoncé devant les tribunaux par le syndicat SUD Aérien.

Par ailleurs, dans le mail adressé aux témoins par Monsieur SAULNIER, vous avez « omis » de leur préciser qu'ils avaient la liberté de témoigner ou de ne pas témoigner sans conséquence pour eux.

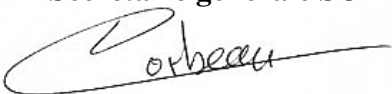
Nous considérons ces agissements comme des pressions indirectes sur les témoins et nous avons alerté l'inspecteur du travail.

Nous prendrons toutes les dispositions nécessaires à faire valoir les droits de notre délégué y compris devant la justice si nécessaire.

Recevez, Madame, nos salutations distinguées.

Julie CORBEAU

Secrétaire générale SUD Aérien



Copie : Inspecteur du travail – M.SPINETTA PDG GAF